

# Fédération d'élevage du cheval de sport CH

## Assemblée des membres 2018



### Procès-verbal

Assemblée du jeudi 29 mars 2018, à 09h30 au restaurant Al Ponte, Wangen a. A.

Président: Michel Dahn  
Présents: 89 membres avec droit de vote avec 173 voix au total, divers invités et représentants de la presse  
Excusés: Divers membres, invités et représentants de la presse  
Traduction: Brigitte Gürtler et Nina Rörich  
Procès-verbal: Sibil Isenring

### Ordre du jour

1. Salutations
2. Choix des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire des membres du 13.04.2017
4. Informations du président / Rapports annuels
5. Comptes 2017 – Décharge du comité
6. Traitement d'éventuelles demandes selon l'art. 11 al. 5 des statuts
  - a) Comité
    - Variation des tarifs de la compétence du comité
    - Information : dès 2018, contrôle obligatoire de l'ascendance par ADN pour les pouliches
  - b) Membres
    - Warmblut Pferdezucht Lilienthal : demande au comité de la FECH d'évaluer un endroit alternatif pour le déroulement du Championnat suisse des chevaux de sport CH et le championnat des poulains
7. Budget 2018
8. Elections
9. Honneurs
10. Divers / Discussions diverses

# Délibérations

## 1. Souhais de bienvenue

Début de l'assemblée à 9h35. Le président *Michel Dahn* ouvre l'assemblée et salue d'abord en allemand. L'assemblée est ensuite menée en langue française.

Il salue en particulier les invités suivants:

Charles Troillet (Président FSSE), Werner Rütimann (Vice-président FSSE), Stéphane Klopfenstein (Gérant FFSM), Ruedi von Niederhäusern (Responsable du groupe de recherches Agroscope/Haras National), Salome Wägeli (Directrice CEN), Esther Poffet (IDENTITAS AG, responsable support client équidés), Simon Lepori (UFA AG Hypona, sponsor FECH), Hanspeter Meier (Président FSEC), Peter Zeller (Vice-président OKV), Beat Bigler (Président Féd. Etalonniers privés), Paul Schmalz (Président d'honneur FECH), Hansruedi Bracher, Raymond Martin, Ruedi Trachsel, Pierre Dolder, Hansruedi Wüthrich (Membres d'honneur FECH), Roland Baumgartner (Ancien secrétaire de l'élevage du canton de Bâle), Hans Bienz (Ancien directeur CEN, Dominik Holzherr (Président Jeunes éleveurs)

Il salue en particulier les représentants de la presse: Heini Schaufelberger (Chef de presse FECH) und Sandra Leibacher (Pferdewoche).

Les invités suivants se sont excusés:

Bernard Lehmann (Directeur OFAG), Michel Gysi (Chef Agroscope), Karin Schmid (canton de Berne), Jean-Paul Lachat & Roger Biedermann (canton du Jura), Isabelle Davet-Burri (canton de Fribourg), Hans Grunder (Conseiller national), Christoph Neuhaus (conseil-exécutif du canton de Berne), Walter Stoll (responsable domaine de recherche animaux Agroscope), Martin Rufer (Union suisse des paysans), Jean-Pierre Kratzer (Directeur IENA), Sandra Wiedmer (secrétaire générale FSSE), Michael Hässig (Président OKV), Pierre Berthold (Président Féd. Jurassienne d'élev. chevalin), Yves Pittet (secrétaire Féd. Vaudoise des synd. d'élevage chevalin), Bruno Invernizzi (Président ZKV), Meinrad Zehnder-Müller (président Assoc. des éleveurs pur-sang), Rolf Schmid (Galop Suisse), Karl Heule (président Féd. Suisse des Haflinger), Michel Pellaux (Président ChS), Manuela de Kalbermatten (Présidente FER), Heinz Schwab (Ancien président FSEC), Christian Bürki (membre d'honneur FECH et représentant de la FECH dans le CA du CEN), Ruedi Schatzmann (Ancien gérant FSEC), Catherine Rizzoli, Fritz Hebeisen, Pierre-André Poncet (Membres d'honneur FECH), Paul Stucki (Hypona, Sponsor FECH), Francis Favre (Membre d'honneur FSEC, ancien secrétaire de concours), Elisabeth Weiland (journaliste, photographe), Sonja Grob (journaliste), Christoph Schütz (REVISIA, réviseur FECH).

Les membres suivants se sont excusés :

Marc Friedli, Président ACSS, Francis Menoud, membre CO champ. Suisse chevaux CH, Sylvia Dobmann, gérante SE Fribourgeois Demi-Sang, tout le comité de PG Rheintal & Umgebung, Marlies Schmid, gérante PG Burgdorf, Nancy Meier-Rufer, gérante PG Seeland-Laupen, Edmond Pradervand, Ruth Bühlmann, Jacques & Pierre Bodenmüller, Christian Heule, Anita Schaeffer, Hanspeter Trauffer, Kuki & Bigitte Schaerer, Isabel Balitzer, Ronnie Meier, Klaus Zimmermann, Daniela Liechti, Manuela Mosimann, Christina Holzherr, Willi & Martina Hartmann, Adrian Oehrli.

## 2. Election des scrutateurs

Proposition: Roger Cordey, Peter Zeller, Hanspeter Habegger

Elisabeth Joss, membre du comité, est proposée comme responsable du bureau de vote.

La parole n'est pas demandée.

### Décision

**Les scrutateurs et la responsable du bureau de vote sont de ce fait élus.**

L'ordre du jour a été transmis à tous les membres selon les statuts. La parole n'est pas demandée concernant l'ordre du jour.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

89 membres avec droit de vote se trouvent dans la salle, avec un total de 173 voix. Majorité simple à 87 voix. Majorité de 2/3 à 106 voix.

Un nouveau règlement du droit de vote s'applique pour cette assemblée, voté en 2016. Les membres actifs obtiennent 2 voix, les membres sport et passifs reçoivent 1 voix.

MD remercie Sibil Isenring pour la tenue du procès-verbal.

### 3. Protocole de l'Assemblée ordinaire des membres du 13.04.2017

Le protocole de l'Assemblée ordinaire des membres du 13.04.2017 a été publié le 13.06.2017 en allemand et en français sur Internet.

#### Décision

**Le procès-verbal de l'Assemblée des membres du 13.04.2017 est approuvé à l'unanimité.**

### 4. Informations du président / rapports annuels

Les rapports annuels des responsables des départements Elevage, Sport, Commercialisation et Championnat suisse sont publiés sur [www.swisshorse.ch](http://www.swisshorse.ch). La parole n'est pas demandée.

Le président fait d'abord la rétrospective de l'année 2016 avec des statistiques et photos. Puis il lit son rapport annuel.

*Chères éleveuses, Chers éleveurs,*

*Chers invités,*

*Chers amis du cheval de sport suisse,*

*Nous y sommes arrivés ! Grâce à vous, éleveurs actifs, membres de la FECH, et je vous en remercie. Je veux bien sûr parler de l'inversion de la tendance à la baisse des naissances de poulains. Le bilan de l'année 2017 est donc réjouissant et montre que la FECH est sur la bonne voie. Je suis bien conscient que rien n'est encore définitivement gagné et que nous devons, tous ensemble, poursuivre nos efforts; tout particulièrement, la FECH doit encore davantage aider ses éleveurs à valoriser et commercialiser leurs produits.*

*La Confédération nous avait accordé une **contribution par poulain** de 506 francs en 2016 suite à la mise en place d'un nouveau mode de calcul; en 2017, ce nouveau mode de calcul nous a même permis d'obtenir 525 francs par poulain, multiplié par ce nombre de naissances en légère augmentation. Je me permets de rappeler que ce mode de calcul introduit toutefois une incertitude pour le budget de l'année suivante car la contribution se calcule selon le partage d'une enveloppe fixe entre les poulains de toutes les fédérations soutenues par la Confédération.*

*L'année 2017 a été l'occasion pour votre comité de s'impliquer dans les **consultations** législatives suivantes :*

1. *2<sup>ème</sup> étape de la révision partielle de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT)*

*La procédure de consultation s'est terminée fin août 2017. La FECH, conjointement à la FSEC, a refusé ce projet. Nous avons incité à décrire certaines formulations de façon plus correcte et de tenir compte pour le calcul des unités de travail standard UTS de tous les équidés détenus sur l'exploitation, qu'ils soient en propriété ou en pension. L'obligation générale de replanter et la „dégradation“ de la détention de chevaux en pension au grade de „revenu complémentaire“ ont été refusés. D'une façon générale les mesures plus sévères dans le domaine de la détention de chevaux ont été rejetées.*

2. *Paquet d'ordonnances agricoles 2017*

*La FECH s'est associée en mai à la réponse de la Fédération Suisse des Organisations d'Elevage Chevalin FSEC. Dans l'ordonnance sur les paiements directs les contributions SST aux systèmes de stabulation*

particulièrement respectueux des animaux ont été exigées également pour les étalons et les jeunes chevaux jusqu'à l'âge de 30 mois. En ce qui concerne l'ordonnance sur le bien-être des animaux, nous nous sommes inscrits contre l'interdiction indirecte de la détention en boxes dans les exploitations SST. Nous avons en outre incité à la possibilité de passage du pâturage vers des aires de sortie dans les programmes avec sorties régulières en plein-air SRPA lors de périodes de sécheresse prolongées dans le but de préserver le tapis végétal. Dans le domaine de l'ordonnance BDTA il a été exigé qu'une rétro-conversion de l'animal de compagnie vers l'animal de rente soit à nouveau possible. La transmission de données à l'OrTra dans le but de déterminer le montant de la contribution au fonds de formation professionnelle a été refusée. Enfin, la diminution des taxes dans le trafic animal a été saluée.

### 3. Contingents d'importation

En janvier 2018 a eu lieu une table ronde concernant les contingents d'importation à l'Office Fédéral de l'Agriculture OFAG. L'évènement ayant déclenché cette réunion avait été la réponse du Conseil Fédéral au postulat de Madame la Conseillère aux Etats Seydoux-Christe, qui appelait à des mesures pour conserver la race Franches-Montagnes. L'abaissement souhaité du contingent de 500 pièces ne semble pas envisageable. Il a cependant été demandé énergiquement une modification du mode d'attribution des contingents.

### 4. Stratégie élevage animal 2030

L'OFAG élabore actuellement dans le cadre de la „stratégie élevage animal 2030“ les lignes directrices dans lesquelles l'état devrait s'engager à l'avenir ainsi que le développement de la législation sur l'élevage animal dans le cadre de la politique agricole dès l'année 2022. Au sein de groupes de travail spécifiques, des mesures zootechniques concrètes doivent être élaborées. La FECH participe au groupe de travail sur l'élevage chevalin.

Ces travaux s'annoncent passionnants et significatifs pour notre avenir car même si notre élevage n'a pas vocation à contribuer à l'approvisionnement de la population suisse, nous verrons dans quelle mesure il sera possible d'obtenir des soutiens pour des projets tels que l'amélioration de la santé ou de la longévité de nos produits.

Voici quelques exemples d'aspects pouvant concerner notre activité, tirés du rapport sur la stratégie de l'élevage d'animaux 2030, dont la parution est imminente:

- Le rapport fait référence à l'article 104, alinéa 1 de la Constitution Fédérale. Dans le cadre de la conservation des ressources naturelles et de l'entretien du paysage, la détention, le bien-être et la santé des animaux - des chevaux de sports dans notre cas - seront des facteurs déterminants.
- Le rapport met notamment l'accent sur un élevage visant à maintenir une vitalité dans l'espace agricole et à une occupation décentralisée du territoire selon 3 axes: écologie, rentabilité et social. L'élevage de chevaux de sport est à même de satisfaire à ces critères.
- Cette stratégie fait une différence très nette entre les animaux de rente et ceux de compagnie.
- La recherche est très importante dans le secteur de l'élevage, par exemple pour maintenir la compétitivité internationale de la Suisse.
- Le Haras National Suisse sera le centre de compétences de l'élevage chevalin.
- Les équidés encouragent les activités dans l'espace rural et forment un pont entre la ville (utilisateurs) et la campagne (éleveurs et détenteurs).

La décision de l'Assemblée Générale 2017 d'obligatoirement compléter le nom des poulains par un „CH“, s'est avérée laborieuse à mettre en œuvre pour la génération de poulains 2017. De nombreux éleveurs ont oublié cette adjonction lors de l'enregistrement sur [www.agate.ch](http://www.agate.ch). Il a fallu leur rappeler par téléphone, courriel ou lettre d'effectuer la correction en question. La FECH ne peut corriger les données du poulain dans la banque de données centrale de la Confédération, par exemple le nom ou la date de naissance, que si le propriétaire lui en a donné l'autorisation en cochant la case correspondante. Nous espérons qu'une bonne communication nous permettra de régler ce problème à moyen terme.

Le comité de la FECH a décidé en 2017 de faire une demande pour devenir membre de l'Union Suisse des Paysans USP. Par le passé il s'est fréquemment avéré que nombre d'éleveurs de chevaux soient touchés directement ou indirectement par les développements actuels de la politique agricole. Le comité espère que cette affiliation permettra une meilleure représentation des intérêts de nos membres par rapport à la politique et aux Offices Fédéraux.

En ce qui concerne notre organisation faîtière, FSEC, je ne peux vous cacher mes inquiétudes car les intérêts qu'elle représente sont trop divergents. L'exemple le plus récent est sa position par rapport aux contingents d'importation de chevaux où elle pense qu'il est de son devoir de soutenir également certains de ses plus petits membres qui préfèrent importer des chevaux plutôt que de les élever.

*Le Syndicat Vaudois s'est à nouveau mis à disposition pour mettre sur pied la Swiss Breed Classic 2017 au Chalet-à-Gobet; nous avons tiré les conséquences des critiques émises au sujet de l'édition précédente et avons adapté les critères de sélection pour permettre à davantage de chevaux de participer à ce championnat suisse des 3 ans. Je souhaite tout particulièrement remercier les éleveurs qui se sont impliqués à cette occasion pour permettre à nos jeunes chevaux de se mettre en valeur dans un cadre particulièrement convivial.*

*Une troisième édition aura lieu au Chalet-à-Gobet en 2018 après quoi la SBC sera accueillie en terre argovienne pour une durée de 3 ans. Après 3 premières éditions décentralisées à Berne, ce rythme trisannuel semble bien répondre au gros effort fourni par le syndicat hôte.*

*La Superfinale de cette Swiss Breed Classic, qui se déroule traditionnellement dans le somptueux cadre du CHI de Genève, a également été enrichie pour nos éleveurs en 2017 puisque les 4 meilleurs chevaux des allures de base ont pu se présenter au public.*

*Si les relations entre les deux fédérations suisses d'élevage de chevaux de sport **FECH et Cheval Suisse** n'avaient pas progressé en 2016, on ne peut malheureusement que répéter cette assertion pour 2017 et, en ce qui me concerne, l'impression confirme la maxime « qui n'avance pas recule ».*

*Toujours au chapitre des regrets, je suis conscient que la communication de votre fédération et de son comité peuvent encore considérablement s'améliorer; je pense ici en particulier à notre newsletter qui ne vous a pas été envoyée aussi fréquemment que je l'aurais souhaité en 2017. Elle a déjà paru deux fois en 2018 et je compte bien tenir le rythme pour parvenir à 8 parutions par année.*

*Une innovation a vu le jour en 2017, il s'agit de l'intégration de l'approbation des étalons dans le déroulement des finales pour que cette manifestation soit encore plus attractive. Les candidats-étalons effectuent ainsi un parcours des finales en fonction de leur catégorie d'âge; sport et élevage réunis en un même lieu, quoi de plus logique pour une fédération d'élevage de chevaux de sport ?*

*Un chantier progresse significativement et devrait s'achever en 2018: il s'agit d'une part d'une amélioration de notre programme de recherche d'origines / ascendants sur internet pour laquelle un lien permettra bientôt d'accéder directement aux résultats sportifs du cheval; d'autre part le nom de l'éleveur sera prochainement également mentionné que ce soit dans le programme de la FECH ou le logiciel de la FSSE.*

*Top Ten ! Je suis fier de pouvoir cette année encore vous annoncer un exploit en ce qui concerne le ranking mondial des stud-books, établi par la fédération mondiale WBFSH; la FECH se distingue dans le domaine du dressage avec une amélioration de 7 places (de la 17<sup>ème</sup> à la 10<sup>ème</sup>) et fait ainsi son entrée dans le Top Ten; Top Ten également dans le ranking des chevaux de dressage pour « Flirt de Lully CH » qui pointe à la huitième place. Je rappelle que ce cheval de la FECH, élevé par un de nos anciens Présidents, avait gagné la Finale de la Coupe du Monde en 2016 sous la selle d'un cavalier hollandais. Les deux chevaux suivants du classement sont dans le top cent et proviennent du même élevage, celui de la Roche, de Madame Françoise Tremblay et de sa fille qui méritent également un grand coup de chapeau.*

*Au niveau du championnat suisse élite dressage, on peut de réjouir de voir trois chevaux de la FECH occuper les rangs 2 à 4, ce qui est également remarquable.*

*Chères éleveuses, chers éleveurs, chers membres,*

*Votre Fédération d'Elevage de Chevaux de Sport CH doit poursuivre ses efforts et en particulier davantage aider ses éleveurs à valoriser et commercialiser leurs produits. Ainsi par exemple, en 2018, nous allons offrir à tous les participants d'un test en terrain 2 à 3 bonnes photographies professionnelles de leur cheval, premier pas vers une vente et une carrière à succès.*

*Dr. Michel Dahn  
Président FECH*

*Bogis-Bossey, le 23 mars 2018*

## **Discussion**

La parole n'est pas demandée.

Brigitte Bisig procède au vote sur les rapports annuels. Ils sont approuvés unanimement par des applaudissements. Elle remercie Michel Dahn pour sa gestion soignée et compétente de la FECH.

## **Décision**

**Les rapports annuels sont approuvés à l'unanimité.**

## 5. Comptes 2017 – Décharge du Comité

Les documents concernant le bouclage annuel y compris le rapport sur les finances ont été envoyés à tous les membres avec la convocation.

*Elisabeth Joss* présente les chiffres.

L'année comptable 2017 de la Fédération d'élevage du cheval de sport CH FECH s'est déroulée calmement et comme prévu. L'exercice a clôturé avec un bénéfice de CHF 5'026.60. Aucune provision n'a dû être dissolue. Grâce au bon bouclage, des provisions ont pu être formées dans les domaines informatiques (+ CHF 20'000.-) et provision perte de taxes (+ 30'000.-)

Des **facteurs positifs** ont entre autres amené à ce bon bouclage :

- Recul du nombre de membre moins fort que prévu
- Légère augmentation du nombre de poulains → Augmentation du nombre de papiers d'identification
- Contributions de la Confédération plus hautes qu'annoncées
- Recettes pour les permis de saillie individuelle plus hautes qu'attendu
- Frais administratifs plus bas que budgétés.

Le comité recommande à l'assemblée générale d'ajouter le bénéfice de CHF 5'026.60 provenant du bouclage 2017 au capital propre.

### Discussion

La parole n'est pas demandée.

La révision a été effectuée le 19.02.2018 à Avenches. Le rapport de révision est disponible en allemand et en français. Monsieur Christoph Schütz, REVISIA AG à Bienne s'est excusé.

**Vote** : à l'unanimité

#### Décision:

**Le compte de résultat et le bilan 2017 sont approuvés à majorité.  
La décharge est accordée au comité.**

## 6. Traitement des requêtes selon Art. 11 Abs. 5 des statuts

### a) Comité

#### Variation des tarifs de la compétence du comité

*Michel Dahn* présente et justifie la requête du comité:

Le comité demande de compléter les tarifs avec un complément universel. Le comité obtient avec ceci la compétence de varier les tarifs dans des cas précis à l'avantage des éleveurs et de la FECH.

*Argumentation*: La pratique actuelle montre qu'il serait nécessaire, dans des cas précis, de réagir de manière flexible aux besoins des éleveurs, détenteurs d'étalon et clients. L'octroi de forfaits ou de rabais en fait partie. La variation des tarifs doit toujours avoir comme but le bien de la Fédération et de ses membres.

Un exemple pourrait être un détenteur d'étalons étranger qui souhaite enregistrer plusieurs étalons à la FECH. Concrètement, cela signifie l'abandon du permis de saillie individuelle pour les éleveurs et donc une baisse des coûts.

### *Adaptations nécessaires*

**Tarifs** – décision de l'Assemblée des membres – Majorité simple

#### *Complément*

La variation des tarifs à l'avantage des éleveurs et de la FECH relève de la compétence du comité.

#### **Discussion**

Il n'y a aucune question ni remarques.

**Vote:** Grande majorité avec 2 abstentions et 2 contres

#### **Décision**

**La requête du comité pour compléter les tarifs avec comme mention que la variation relève de la compétence du comité, a été acceptée.**

#### **Information : dès 2018, contrôle obligatoire de l'ascendance par ADN pour les pouliches**

Le comité de la FECH a décidé qu'à partir de l'année de naissance 2018, un contrôle de l'ascendance par analyse ADN est obligatoire pour toutes les pouliches. Les coûts pour le typage de la pouliche et de sa mère, dans le cas où elle ne l'est pas encore, seront pris en charge par la FECH. Le montant pour l'extension des contrôles aléatoires effectués jusqu'à présent se monte à CHF 10'000.- et a été pris en compte dans le budget 2018 proposé. Une adaptation du règlement existant pour cette mesure n'est pas nécessaire.

## **b) Membres**

**Warmblutpferdezucht Lilienthal a déposé la demande suivante dans les délais impartis:**

**Le comité de la FECH doit déterminer un endroit alternatif (à IENA Avenches) pour le déroulement du Championnat suisse des chevaux de sport CH et le championnat des poulains. Le but doit être que la manifestation mentionnée se déroule à un autre endroit au plus tard en 2019, et si possible déjà cette année.**

#### *Raisons de la requête*

Curieusement, lors de la Conférence d'élevage de cette année, les délégués des syndicats d'élevage ont dû répondre à des questions étranges concernant le Championnat CH à Avenches.

Les questions portaient sur le déroulement prévu, le mode et resserrement du programme du Championnat CH. La discussion controversée à la Conférence d'élevage a montré le comportement douteux de Monsieur Kratzer (IENA) par rapport à la FECH. Sur demande, le président de la FECH, Monsieur Michel Dahn, a confirmé qu'actuellement aucun contrat écrit ni confirmation de réservation des installations d'IENA pour le Championnat CH de cette année ne sont existants. Cette attitude dictatoriale de l'IENA à l'égard de la FECH, qui dure depuis des années, est inadmissible et va, de toute évidence, devenir insupportable. Certes, les installations de IENA font parties des meilleures de Suisse. Toutefois, l'entretien des installations laisse à désirer. Un paddock sur lequel il n'est plus possible de monter durant 2 heures après des pluies abondantes (ce qui n'a pas seulement une fois été le cas ces dernières années) ne correspond pas à de top-infrastructures. Cette situation n'est pas tenable à long terme et pour le comité de la FECH, respectivement le CO du Championnat CH, et n'est pas tolérable. Je vois une pression de la base (membres de la Fédération FECH) comme une chance d'envoyer un signal. Normalement, l'organisateur impose ses conditions à l'endroit où se déroule la manifestation et non l'inverse. Il existe des endroits alternatifs en Suisse qui sont à étudier.

*Roman Zbinden* salue l'assemblée générale et se présente en tant que président de Warmblut Pferdezzucht Lilienthal.

Il explique que cette requête n'est pas contre le comité ni le CO du championnat suisse des chevaux CH mais plutôt comme un renfort auprès des organisateurs. Il doit y avoir un « plan B » et Monsieur Kratzer

doit le savoir. C'est une mauvaise situation d'être dépendant d'une personne et ce n'est pas viable pour une fédération suisse.

Roman Zbinden a reçu un mail de Hans Grunder. Il déclare que cette requête est urgemment nécessaire. Il y a quelques années, il avait établi avec Toni Waser un concept pour le déroulement des championnats à Bern. C'était basé sur un déroulement pendant 5 ans et une garantie de déficit a été proposée. Avec un intérêt préalable du comité, cette idée a été présentée sous la présidence d'Hansruedi Bracher mais a été tracée de l'ordre du jour de l'assemblée générale. Un déficit annuel d'environ CHF 100'000.- résulte du championnat suisse des chevaux CH. Une modification des conditions-cadres du côté d'IENA, qui permettrait à la FECH de générer des recettes ne semble pas possible.

Roman Zbinden a demandé à Hans Grunder pour une nouvelle potentielle garantie de déficit. Hans Grunder est ouvert à la discussion. Actuellement, il ne donne pas clairement de « oui » ni de « non ». Le comité de la FECH doit s'annoncer auprès de lui.

Roman Zbinden demande à l'assemblée de soutenir la requête. Un « oui » ne signifie pas automatiquement de quitter Avenches. Mais de permettre à la FECH de continuer d'avancer et d'ouvrir de nouvelles perspectives.

*Michel Dahn:* Le comité soutient cette requête. Il se fait constamment du souci pour les finales.

## **Discussion**

*Raymond Martin:* En 1999, après 2 ans de travaux, les finales promotions ont eu lieu pour la première fois dans les installations d'IENA. Un conseil de gérance, sous la présidence de M. Kratzer, donne la possibilité aux éleveurs suisses d'être représentés dans ce conseil. J'occupe cette fonction depuis 2001 Notre championnat suisse a trouvé à Avenches un cadre adéquat et beaucoup de public. L'endroit est très facilement accessible par l'autoroute. Les infrastructures peuvent accueillir toutes nos épreuves, le public et les véhicules de transport pour nos chevaux. Nous ne devons pas seulement penser aux 2 années pluvieuses mais aussi aux 16 années de réussite. Lilienthal critique l'attitude dictatoriale de M. Kratzer. Ma question : avez-vous rencontré un bon président sans relief ? Les infrastructures ont également été critiquées. Je ne suis pas d'accord ! Les installations sont bien entretenues. La météo ne peut pas être influencée. Le programme pour 2018 a été communiqué à la FECH et à Cheval Suisse. Nos épreuves peuvent se dérouler. C'est pourquoi je vous demande de rejeter cette requête

*Michel Dahn* est d'accord avec Martin Raymond qu'Avenches est un endroit privilégié pour le déroulement du championnat. Le comité va tout de même soutenir Lilienthal. Chaque année il faut à nouveau trouver des solutions pour le championnat. Le déroulement pour 2018 n'est toujours pas clair et l'avenir encore incertain.

*Hans Schmalz* s'est tout d'abord énervé à cause de l'interruption nécessaire lors du championnat suisse des chevaux de sport CH 2017. Jusqu'à l'orage, il n'y avait aucun parcours sans faute. L'épreuve a pu continuer après l'interruption. Le sol était bon et il y a ensuite eu des parcours sans faute. Monsieur Kratzer n'est pas responsable de la météo.

*Michel Dahn* remercie Hans Schmalz pour son aide afin d'évacuer l'eau ce fameux dimanche.

*Samuel Schär* (Bern Mittelland): lors de la conférence d'élevage, il a été discuté d'un nouveau programme. Savons-nous maintenant comment ça se présente ?

*Michel Dahn:* nous avons obtenu quelques réponses à ce sujet. Mon intention était de d'abord passer au vote pour la requête de Lilienthal et ensuite de discuter du futur. Je peux aussi présenter le programme 2018 maintenant.

L'assemblée générale souhaite une présentation du programme du championnat 2018.



*Michel Dahn* présente l'horaire du championnat suisse des chevaux de sport CH 2018. Le 19.03.2018, la FECH a reçu d'IENA le concept et le planning provisoire. Equus Helveticus doit devenir plus actif avec un nombre de départs de chevaux plus élevé durant le weekend. IENA va donc organiser, en plus, une Coupe suisse ouverte aux chevaux de toutes les origines.

Les épreuves de qualification pour cette Coupe suisse auront lieu le mardi 11.09.2018 et ne concernent pas la FECH. Une épreuve pour la Coupe suisse aura lieu le vendredi après nos épreuves. Le samedi, nos épreuves de qualification pour les chevaux de 4 à 6 ans pourront avoir lieu normalement. L'épreuve préparatoire des Superpromotion a été biffée par IENA. A la place, 2 épreuves de la Coupe suisse ont lieu. Sur demande de Liliane Kiener, IENA a communiqué qu'il s'agit d'une erreur. L'épreuve préparatoire pour les Superpromotions peut avoir lieu. La question actuelle est de savoir à quelle heure.

Le dimanche est vraiment problématique : la finale des 4 ans peut rester- Après les 5 ans, suivra la finale de la Coupe suisse pour les 5 ans. A la suite de notre finale des 6 ans, se déroulera la finale Coupe suisse des 6 ans. Le début de notre finale Youngster et Superpromotion S sont les deux prévues à 16h30. La fin de la manifestation sera environ vers 19h00 (sans orage).

Le dressage, le championnat des poulains et l'approbation des étalons ne sont pas concernés et n'intéressent pas IENA.

*Peter Zeller* s'indigne de l'attitude dictatoriale d'IENA. Il trouve que cela fait trop pour les jeunes chevaux. Nous devrions regarder pour notre fédération. Il soutient la proposition de Lilienthal.

*Raymond Martin* trouve que le comité influence les membres. Actuellement, il n'existe aucun autre endroit en Suisse qui peut concurrencer avec IENA. Il faut aussi penser aux Franche-Montagne, qui réalisent leur manifestation en même temps. Ça demande beaucoup de place, aussi pour le parking. Il y a d'autres endroits où l'on peut organiser une partie de la manifestation, mais aucune autre place où tout peut se dérouler en même temps. Il demande aux membres de réfléchir encore une fois avant la votation.

*Michel Dahn* est d'accord avec cette déclaration, qu'il n'y a aucune place comparable. Il faut vraiment regarder pour des alternatives avec ce programme imposé. La requête de Lilienthal repose sur une demande de clarification du comité et non d'une décision pour un changement de lieu.

*Sämi Schär* souhaiterait aussi rester à Avenches. Ce n'est pas contre IENA en tant que lieu, mais contre la dictature de Monsieur Kratzer, qui nous impose de manière dictatoriale notre programme.

*Stephanie Schoellkopf* se joint à Samuel Schär. Peut-être que la demande au comité de rechercher d'autres solutions aura un effet politique. Il y a besoin d'un « plan B », au cas où la situation avec IENA s'aggrave.

*Elisabeth Joss*: les finances sont un thème difficile et la recherche de sponsors n'est pas facile. A Avenches, aucune recette ne peut être générée. La restauration et la vente de boissons ne sont pas possibles. Nous payons beaucoup d'argent à IENA. Nous ne pouvons pas continuer comme ça encore des années. Notre bouclage montre actuellement un bénéfice de CHF 5'000.-. Mais les contributions de la confédération sont incertaines pour l'avenir.

*Guido Bernasconi* était membre du comité de la fédération faîtière lorsque la Confédération a cédé le sol à Monsieur Kratzer pour IENA. Il comprend la position des romands et la position pertinente du comité. La Suisse-Allemande et la Romandie doivent maintenant être unies, pour ne pas perdre Avenches. Si nécessaire, nous devons devenir actifs politiquement pour obtenir un effet rétroactif concernant le droit de superficie pour une durée de 100 ans à l'ADEC. En ce qui concerne la météo, Monsieur Kratzer n'y est pour rien. Mais le maintien du droit minimal de l'élevage indigène, pour lequel nous nous sommes battus, doit être garanti. Je soutiens la requête de Lilienthal.

#### **Vote:**

Adoption: 92 voix = majorité

Contre : 6 voix

Abstentions : 13 voix

## Décision

**La requête de Warmblut Pferdezeitung Lilienthal: „Le comité de la FECH doit déterminer un endroit alternatif (à IENA Avenches) pour le déroulement du Championnat suisse des chevaux de sport CH et le championnat des poulains. Le but doit être que la manifestation mentionnée se déroule à un autre endroit au plus tard en 2019, et si possible déjà cette année“ a été acceptée.**

### Championnat des chevaux de sport CH 2019:

#### Berne – endroit alternatif & compétence au comité, autres détails à négocier

*Michel Dahn:* Le comité travaille depuis un certain temps sur un tel projet et a déjà effectué des travaux préliminaires. Nous avons une offre du CEN. Le gros problème est le parking. Nous pouvons faire le championnat sur **un** weekend avec un problème de places de parking. Une alternative serait de séparer le dressage et le saut sur deux weekends. Financièrement, les dépenses sont plus ou moins pareilles pour les deux variantes. Il faut en plus monter des tribunes et des tentes. Les heures de travail pour cela ainsi que les bénévoles doivent être pris en compte. Par contre, nous serions responsables de la restauration et pouvons générer des recettes grâce à cela. La cantine peut aussi être sous-traitée et nous obtiendrions une part des recettes. Nous pouvons aussi nous en charger nous-mêmes. Cette proposition nous amènerait plus d'argent mais aussi plus de travail. On peut également générer des revenus avec la location de stands. Pour ces locations, nous n'avons rien besoin de payer au CEN.

*Salome Wägeli* (directrice CEN) remercie Michel Dahn pour la présentation de cette offre. La FECH est coopérateur du CEN. L'élevage de chevaux est important pour le CEN. C'est pourquoi l'offre a été faite. Le CEN profite de l'élevage de chevaux CH, car l'Armée achète des chevaux suisses et le CEN accomplit un mandat de prestations pour l'Armée. Les infrastructures à Berne ne sont pas comparables à celles d'Avenches. Mais à Berne, la FECH est cordialement bienvenue. Elle souhaite lancer un projet commun avec la FECH. Cela sera certainement différent, mais ça ne veut pas dire que c'est mauvais. Le CEN est volontiers de la partie.

*Philippe Rizzoli:* Les chiffres que Michel Dahn a montré démontrent que peu importe l'endroit, il n'existe aucune solution magique. Il pense qu'il faudrait utiliser la requête acceptée par les membres pour faire pression auprès d'IENA. Grâce à ceci nous pourrions faire une finale avec les chevaux suisses selon nos conditions. Il prône pour un avenir à Avenches, qui est un endroit central en Suisse, avec de belles infrastructures et qui a permis de rassembler toutes les disciplines et races de chevaux en un endroit.

*Michel Dahn* remercie Philippe pour ses sages paroles. Il est déçu et triste à propos de ce qui nous est imposé. Il est inquiet pour l'avenir de ces finales. Cette discussion peut seulement amener des perdants. Ce n'est pas très motivant pour le comité. Mais il est prêt à s'engager pour les éleveurs et le futur dans ce sens.

Il n'y a aucune autre prise de paroles.

#### **1. Vote pour Bern en tant qu'endroit alternatif pour le déroulement du championnat suisse des chevaux de sport CH 2019**

Oui: large majorité

Non: 12 voix

Abstentions: quelques-unes

## 1. Décision

**Un endroit alternatif pour le déroulement du championnat suisse des chevaux de sport CH 2019 serait Bern.**

**2. Vote** – Le réglage des détails concernant le déroulement à Bern relève de la compétence du comité

Oui: grande majorité

Non: 3 voix

Abstentions : Aucune

### Décision

**Le comité obtient la compétence de régler les détails pour le déroulement à Bern.**

*Philippe Rizzoli* est étonné qu'un vote soit fait maintenant pour le déroulement au CEN. Ce n'était pas à l'ordre du jour. Est-ce que la votation est conforme aux statuts ? Il y a 10 minutes, nous avons discuté de la requête de Lilienthal pour la recherche d'un endroit alternatif. Et maintenant nous votons déjà. Pourquoi n'était-ce pas à l'ordre du jour ?

*Michel Dahn*: le temps presse. Il est maintenant temps de réfléchir à 2019. Nous avons déjà perdu beaucoup de temps. Si je peux faire un reproche à Monsieur Kratzer c'est qu'il nous laisse dans une situation peu claire depuis plus de 6 mois et ne donne pas de réponses précises. A l'heure actuelle, il va être difficile de trouver une alternative pour 2018. Mais il est maintenant l'heure de planifier 2019. Je ne vois pas pourquoi nous ne pouvons pas voter sur ce point. Les éléments n'étaient pas connus au moment de l'envoi des invitations. Si l'assemblée le souhaite, nous pouvons voter une entrée en matière sur ce point. Nous avons pris une décision, qui autorise le comité à travailler. Nous essayons d'informer de manière transparente. La requête de Lilienthal qui a été acceptée nous demande d'analyser la situation et de la traiter. Nous l'avons fait !

Nous avons une proposition pour organiser les finales à un endroit où nous sommes coopérateurs et bienvenus. C'est pour cette raison que j'ai proposé un vote pour Berne comme alternative pour 2019. Voulez-vous voter sur une entrée en matière, pour savoir si nous sommes conformes aux statuts sur ce point ou souhaitez-vous faire confiance au comité concernant cette procédure.

*Jean-Pierre Mouquin* s'étonne que nous votions sur un point qui n'était pas à l'ordre du jour.

*Michel Dahn*: il n'est pas nécessaire de voter sur ce thème. La requête de Lilienthal, qui était à l'ordre du jour, a été acceptée et prévoyait que nous analysons la chose et la traitions en conséquence. Nous n'avons pas perdu de temps et la requête a déjà été réalisée. Nous voulions vous informer et demandons votre soutien. Normalement, une votation ne serait pas nécessaire. Il s'agit d'un dossier qui relève de la compétence du comité. Je voulais éviter une assemblée extraordinaire des membres, qui ajouterait encore des coûts.

*Eva Lachat* trouve dommage que l'on vote directement pour un déroulement au CEN. Il y aurait éventuellement d'autres alternatives, comme Dielsdorf par exemple.

*Ueli Maurer*: ce n'est pas clair de savoir si l'on a voté pour un déroulement au CEN en 2019 ou pour des clarifications pour une éventuelle organisation au CEN.

*Michel Dahn*: Il s'agit clairement d'une continuation de clarifications pour un déroulement au CEN. Nous n'avons encore aucun chiffre définitif. Nous allons récolter d'autres informations. Il n'est pas convaincu par Dielsdorf en tant qu'endroit alternatif, entre autres à cause de la distance pour les romands.

*Hansruedi Wüthrich* sait, en tant qu'ancien président du CO, que la collaboration avec Monsieur Kratzer peut être difficile. Le programme est trop pour les jeunes chevaux et trop long. Toutefois, il doit y avoir une autre solution. Nous ne devons pas voter pour savoir si le comité a la compétence de mettre les choses au clair. C'est le devoir du comité. Lorsqu'il y aura des faits concrets ainsi que des coûts à disposition, une assemblée des membres extraordinaire pourra décider ou auront lieu les finales à l'avenir. Un championnat suisse des chevaux de sport CH coûte environ CHF 100'000.-. Les dépenses pour une assemblée des membres est minime en comparaison.

*Michel Dahn*: C'est une requête. Nous votons.

**Vote**: grande majorité pour la requête. Aucune abstention.

### Décision

**Le comité tire au clair les détails pour un déroulement du championnat suisse des chevaux de sport CH à un endroit alternatif, par exemple Berne. Lorsque ces informations seront disponibles, une assemblée des membres extraordinaires décidera de l'endroit où aura lieu le championnat à l'avenir.**

*Michel Dahn* voulait, en principe, effectuer une votation sur les options pour 2018. Il y renonce étant donné que ça relève de la compétence du comité. Il va continuer la discussion avec IENA avec l'appui des voix des membres.

Y a-t-il d'autres requêtes ou prises de paroles ? Non.

## 7. Budget 2018

*Elisabeth Joss* présente le budget, qui a également été envoyé avec l'invitation à l'assemblée générale.

*Michel Dahn* informe, encore une fois, sur le montant de CHF 10'000 attribué au contrôle obligatoire ADN chez les pouliches.

Pour les finales 2018, aucune adaptation du budget n'a été nécessaire. Les coûts sont planifiés à CHF 65'000.- hormis les salaires

Le comité recommande d'accepter le budget 2018 avec les dépenses et revenus mentionnés.

### Discussion

*Peter Zeller* aimerait quelques explications et chiffres importants en ce qui concerne le budget.

*Anja Lüth* explique quelques projets qui sont prévus dans le budget pour 2018 :

1. Mise à jour et développement continu de l'estimation des valeurs d'élevage en collaboration avec Identitas. C'est un investissement unique.
2. Contrôle ADN obligatoire de l'ascendance pour les pouliches; environ CHF 10'000.-
3. Notre page internet doit être améliorée et être plus facilement utilisable avec les tablettes et smartphone (conversation au Responsive Design)
4. Participation à CanChaval: la FECH sera représentée à Bern avec un stand du 16 au 18 novembre 2018
5. Réalisation d'un cours sur le jugement des allures et de l'extérieur pour les éleveurs intéressés et les futurs experts.

La priorité de la fédération pour soutenir les éleveurs se situe au niveau de la commercialisation. C'est pourquoi des investissements dans ce domaine sont faits.

*Bernard Studer* demande s'il est nécessaire de donner CHF 10'000.-, chaque année, pour la vente aux enchères des poulains ACSS et PG Luzerner Warmblut. Les poulains se vendent bien même sans cette contribution.

*Michel Dahn*: Le but de la fédération est d'aider à la commercialisation. C'est pour ceci que nous investissons. La FECH est aussi présente à ces enchères avec de la publicité et des annonces. Nous soutenons aussi d'autres présentations-vente à Delémont et Frümisen Sax. L'ACSS a ouvert sa vente aux enchères aux poulains de Cheval Suisse. Pour cette raison, la FECH va réduire sa contribution de manière linéaire correspondante.

*Philippe Rizzoli* demande si les contrôles ADN ne peuvent pas être effectués de manière aléatoire étant donné qu'une perte de CHF 5'950.- est au budget. Et est-ce que les photos professionnelles des tests en terrain, budgétées à CHF 10'000.- sont vraiment nécessaires ? Quelles sont les mesures prévues pour minimiser une perte à la fin de l'année comptable ?

*Michel Dahn*: Nous avons établi le budget avec beaucoup de prudence. Tous les chiffres ne sont pas planifiables étant donné qu'ils dépendent du nombre de naissances. Nous avons encore des réserves qui sont prévues pour soutenir les éleveurs. Pour les chevaux à vendre, de mauvaises photos sont souvent envoyées. Les CHF 10'000.- sont sans aucun doute bien investis. Le fait est que nous avons un déficit au budget. Nous allons agir avec prudence avec le but de tout de même avoir un bouclage positif à la fin de l'année.

En ce qui concerne le contrôle ADN, nous sommes en retard par rapport aux fédérations européennes. Afin de rester crédibles, nous devons procéder à ces contrôles de manière systématique.

*Brigitte Bisig* fait référence aux photos des tests en terrain. Actuellement, les médias numériques sont beaucoup utilisés pour la vente. Les publications en ligne avec de mauvaises photos ne sont plus visitées avec le temps.

Il n'y a pas d'autres prises de paroles.

**Vote:** grande majorité pour le budget proposé.

#### **Décision**

**Le budget 2018 est accepté avec une grande majorité.**

## **8. Nomination**

*Michel Dahn* souhaite agrandir le comité. En ce moment, 6 membres du comité s'occupent de 7 départements. C'est notamment le département de Brigitte Bisig, qui s'occupe de la commercialisation et des relations publiques, qui doit être divisé. Avec des contributions de la Confédération en diminution, le sponsoring va devenir de plus en plus important dans le futur.

Nous avons trouvé un candidat pour compléter le comité : Christian Meyer.

Il a plus de 20 ans d'expériences en tant que spécialiste en marketing et communication sur la scène internationale dans le domaine bancaire. Il élève des chevaux de dressage depuis plus de 10 ans. Il y a 10 ans, il était très actif dans la commercialisation auprès du syndicat Luzerner Warmblut et a présidé durant 3 ans la vente aux enchères qui y était organisée. Il a 46 ans et vit à Rapperswil-Jona.

*Christian Meyer* se présente encore rapidement lui-même. Il se réjouit de la demande de la FECH. Après 10 ans d'activité auprès du syndicat Luzerner Warmblut, il souhaite maintenant s'investir au niveau national. Il se réjouit de la collaboration avec les éleveurs, cavaliers, sponsors et propriétaires.

Le comité de la FECH propose au vote Christian Meyer comme 7ème membre du comité.

Il n'y a pas d'autres candidats à disposition.

#### **Décision**

**Christian Meyer a été nommé comme membre du comité FECH par applaudissements de l'assemblée générale.**

## 9. Honneurs

### Honneur: Meilleur éleveur 2017

Philippe Horisberger fait la remise des honneurs. Cette évaluation est basée sur les points obtenus pour chaque cheval ayant participé au Championnat Suisse des chevaux de sport CH dans les épreuves finales, échelonnés selon les catégories d'âge.

Classement:

- 1er rang: Famille Rizzoli, élevage „du Roset“ avec 44 points
- 2ème rang: Sandra et Ferdi Hodel, élevage „von Worrenberg“ avec 36 points
- 3ème rang: Martin Bannwart, élevage „Athletic“ avec 34 points

### Classement annuel CC des chevaux CH – remise des prix

Philippe Horisberger procède à la remise des prix. Cette évaluation est basée sur les points obtenus. Les résultats sont pris en compte pour la période du 23.08.2016 bis 21.08.2017.

Classement

5 ans:

- 1er rang: Frehner's Caronino CH  
Cavalière/éleveuse: Susanne Frehner; propriétaires: Susanne et Samuel Frehner

6 ans:

- 1er rang: Sidney N CH, cavalière: Stefanie Bigler  
Propriétaires: Stefanie Bigler & Dominique Zumstein; Eleveur: Kaspar Niederhauser
- 2ème rang: Fortalys du PréMo CH,  
Cavalière/propriétaire: Claudia Suter; éleveurs: Jacky & Philippe Studer
- 3ème rang: Biche de Chignan CH,  
Cavalière: Caroline Gerber; propriétaires: Caroline & Anne Gerber; éleveur: Claude Grosjean

7 ans et plus:

- 1er rang: Frimeur du Record CH, Cavalière: Mélody Johner  
Propriétaires: Mélody Johner & Nicole Basieux; Eleveur: Raymond Martin
- 2ème rang: Ciracasson CH,  
Cavalière: Stefanie Bigler; Propriétaire et éleveuse: Sandra Moser
- 3. Rang: Violine de la Brasserie CH, cavalière: Eveline Bodenmüller  
propriétaires: Eveline & Esther Bodenmüller, éleveur: Jacques Pellaux

Cardano CH propriété de Trudy Graf, Hergiswil a été élu **cheval CH de l'année 2017** par les lecteurs de la Pferdewoche. Eleveurs: Johann und Margrit Müller-Bürli, Menznau. Cavalier: Niklaus Rutschi, Alberswil.

Fritz Krebs (élevage „K“) a été élu **éleveur de l'année 2017** par le VSS. Michel Dahn félicite la famille Krebs pour ce succès. Il les remercie également d'être venus au CHI de Genève avec 2 chevaux pour soutenir le team de la FECH dans le challenge de la relève.

## 10. Divers / discussions générales

*Peter Gäumann*, président du conseil d'administration du CEN : ces derniers mois nous avons pu compter sur un grand soutien dans le cadre du nouveau contrat de prestations et la discussion concernant l'ampleur du contingent de chevaux de selle du CEN. Je souhaite vous remercier sincèrement pour ce soutien. Ses remerciements concernent avant tout le Conseiller aux Etats Fournier du Valais qui a présenté une motion dans ce sens au Conseil des Etats. Il y a été accueilli favorablement et maintenant également au mois de mars par le Conseil National. Ses remerciements s'adressent également à Charles Troillet qui, en tant que représentant d'un coopérateur (FSSE), a fait le lien avec des contacts importants et utiles dans la politique.

*Michel Dahn* rappelle la **présentation-vente à Delémont**, qui travaille sur un nouveau concept. La date a été déplacée en mai et les chevaux peuvent être présentés dehors. Délai d'inscription pour les chevaux à vendre : 03.04.2018.

**Vente aux enchères:** VSS à Dielsdorf le 08.09.2018; Luzerner Warmblut à Sursee le 22.09.2018

*Kurt Schreier*: (Co-président CO vente aux enchères de poulains Sursee). La fédération d'élevage signifie élever mais aussi la production et la vente de poulains. Avant, la contribution de la FECH pour l'organisation de ventes aux enchères de poulains a été mise en question. Voulez-vous vraiment mettre un terme à ce pas important pour les éleveurs ? Non. C'est pourquoi la contribution ne devrait pas diminuer. L'année passée, 33 poulains étaient présents à Sursee. Le prix moyen était de CHF 7'439.-. Le prix le plus haut CHF 17'000.-. Cette année aussi, il est prévu de proposer de bons poulains à Sursee. Kurt Schreier se réjouit déjà et espère beaucoup de visiteurs.

*Alexandre Cossandai* remercie tous les participants des **SBC 2017**. Les adaptations du mode de qualifications et l'attrait supplémentaire pour les chevaux de dressage avec une présentation au CHI de Genève ont amené un nombre de participants à la hausse et un public plus nombreux. „ Nous sommes prêts à vous accueillir pour 2018 ! «

**CanChaval** a lieu pour la première fois du 16 au 18.11.2018 au CEN/NPZ. La FECH y sera présente avec un stand.

Le **cours sur le jugement des allures et de l'extérieur** du 18.06.2018 au CEN/NPZ a Bern est ouvert pour tous les éleveurs intéressés et les futurs experts. Nous recherchons des éleveurs qui seraient d'accord de mettre à disposition leur jument avec leur poulain pour le cours.

*Beat Bigler* remercie le comité de la FECH pour le procédé clair pour l'approbation mentionné à la page 3 du **catalogue des étalons** ainsi que pour l'intégration de **l'approbation des étalons** dans le cadre du championnat suisse des chevaux de sport CH.

*Michel Dahn* invite tous les membres et invités à se rendre à l'apéro à la suite de l'assemblée générale.

**Fin de l'assemblée: 12h07**

Le président:

pour le procès-verbal:

Michel Dahn

Sibil Isenring / Anja Lüth

Wangen a. A., 29.03.2018